

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 31

Artikel: Le choix du père David
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206175>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE BAL

Au sommet de l'éminence,
Sous le tilleul et l'ormeau,
La « Jeunesse » du hameau
A dressé le pont de danse.

Des guirlandes tout autour
Courent en rangs parallèles.
Des fleurs artificielles
Y fleurissent pour un jour.

Partout des lanternes peintes,
Des écussons, des drapeaux,
Et puis de grands écriteaux
Avec des rimes contraintes.

Mais le cortège apparaît,
Fanfare sonnante en tête,
Gagne la place de fête,
Fait le tour du pont coquet.

En robe de mousseline,
Une fleur dans les cheveux,
Les paysannes de Breux
Ont ma foi fort bonne mine.

Les garçons se redressant,
— La foule est là qui regarde! —
Ont sur le cœur la cocarde
Au plissé rouge de sang.

Sur l'estrade, la musique
S'installe, au milieu du bruit,
Et, par « le numéro huit »,
Commence le bal rustique.

Un beau gars, cigare au bec,
Danse la valse en arrière,
Et sa belle est toute fière
De se voir dansant avec.

Vestons gris et tailles souplés
En tourbillonnant s'en vont...
Et les vieux, autour du pont,
Regardent tourner les couples.

A. ROULIER.

Le choix du père David. — Le père David ne se pique pas de marcher à l'avant-garde du progrès.

L'autre jour, au guillon, on parlait devant lui de la répartition des portefeuilles dans le nouveau cabinet français.

— Eh bien ! père David, fit l'un des interlocuteurs, si vous aviez le choix, de quel ministère vous chargeriez-vous ?

— Moi, je n'irais pas chercher tant loin. Je prendrais celui qui arrête les automobiles et les socialistes !... A la vôtre !

CHENIQUE ET L'ÉCHO

CLIAU que n'ant pas zu fé on tor, onna ver-ryâ dein lè montagne, cliiau z'ique pouant pas savâi que l'è qu'on dérupo. T'i possibillio à bon Dieu ! l'è per lé que l'èin a. Lâi a rein que de cein, on payî ò on sarâi pas fotu de fère teni de nivò onna chòla à aryâ à onna tsamba. L'è quemoudo po cliiau que sè ludzant. Quinte lequâie pouant fère ! Du lo fin coutset tant qu'âo fin fond de cliiau dérupo, ie pouant felâ quemet l'òdra

Lâi assebin dein cliiau montagne dâi carro qu'on lâi dit dâi *gordze* et que sant dan quemet dâi pucheint pâilo dein la rotse ; resseimbliant on bocon âi pierrâre per tsi no. Cein que lâi a de remarquâbllio l'è que, cliiau *gordze*, quand on lâi è dedein et qu'on cric oquie, ie dessu- vant noutra voix, ie fâ l'*écho*, quemet diant lè grand saveint que recordant dein lè z'ècoûle de l'Académie ; adan, lè z'ètrandzî dau dèfro vîgnant du tot l'liein, du lo payî dâi Cosaque tant qu'à clii dâi Mâtse-Fouète po l'òdre clii l'ècho, et que cein fâ adî dè l'erdzeint po lè dzein dau vesenâdzo.

Dan, lâi avâi on iâdzo onna *gordze* (dein lo Valâ) avoué on écho que desâi tot cein qu'on voliâve. Se on bramâve : *oi*, l'ècho fasâi *oi* ; se on desâi *yess*, ie desâi assebin *yess*. Vo dio que

savâi tote lè leingnè, et cein èbahiessâi ti cliiau que l'òdiânt.

Mâ, vaitèe qu'on bivè l'a tellamèint nu et dzalâ que dâi melion, dâi rotse l'ant dégue- nautsi du lo coutset de la montagne dein sta gordze que, ma fâi, sé pas que s'est passâ, mâ l'ècho l'è restâ mouet. On avâi bî bramâ, teim- pètâ, rein ne no dessuvsâi, que cein bourlâve lo syndico et lè municipaux por cein que lè z'ètrandzî ne revindrânt pe rein mé dein clia coumoûna. Ie déciderânt adan de fère catsî cauqon dein on carro de clia *gordze*, que sarâi tserdzî de fère l'ècho et de dessuvî lè dzein quand bramâvant. Clii que fut châi s'appelâve Chenique et l'ètâi on biberon mimero ion. S'ein- fate dan dein on pertè de la *gordze* ein attein- deint lè vesiteu.

Lo premi que l'arreve fu on certain Baedeker que vint avoué lo syndico po òdre clii fameux l'ècho. Lo syndico, quand l'a z'u splliquâ à clii monsu que lâi avâi dinse et dinse, ie coumeince à bramâ :

— Salut, l'ami !

Et l'ècho repond :

— Salut, l'ami !

Lo syndico dit oncora :

— Fa tsaud, vouâ.

Et l'ècho refâ :

— Fâ tsaud, vouâ.

— On a sâi quand fâ tsaud, fâ lo syndico.

Et l'ècho repondâi adî :

— On a sâi quand fâ tsaud.

— Vu assebin dere' oquie, que dit adan lo monsu Baedeker.

Et sé met à bramâ bin fè :

— Vâo-to bâire on verro ?

Et du lo fond de la *gordze* on out l'ècho que desâi, d'onna voix dessâiti, tandu que lo syndico vegnâi asse rodzo que dau fû :

— Tonnerre ! n'è pas de refus ! Crâivo de sâi !

Ein s'ein alleint, monsu Baedeker desâi ào syndico :

— Vretabliameint, clii l'ècho l'è tot bouna- meint remarquâbllio : ie bâille mimameint la reponse :

MARC A LOUIS.

NOS MIOCHES

UN petit garçon de cinq ans, fils unique d'un riche propriétaire campagnard, s'intéressait vivement à tous les travaux de la ferme. Les abeilles surtout avaient toute sa sollicitude. Il restait souvent des heures entières devant le rucher, à observer les allées et les venues des diligentes ouvrières qui s'envolaient au loin et revenaient chargées du suc des fleurs.

Le moment de l'essaimage était venu. Les abeilles — tentées sans doute par un endroit plus favorable à leurs travaux — quittèrent, un beau matin, la ruche qu'elles habitaient et s'envolèrent au loin.

Quand le petit gamin vint à son habitude faire sa visite journalière au rucher, il le trouva désert, et le miel avait disparu. D'abord fort surpris de cet inexplicable phénomène, puis, ses instincts de propriétaire reprenant le dessus, il fut profondément vexé d'un procédé aussi cavalier.

Il se précipite à la cuisine, et, tout rempli d'une légitime indignation, s'écrie :

— Papa, papa, viens voir ! y a ces poisons d'abeilles qui ont rupé tout le miel et puis qui ont f...outu le camp !

Le fameux pays.

Une dame, admiratrice passionnée de la Suisse, rencontre dans une ferme d'Allemagne un berger du canton de Berne, qu'on avait fait venir pour soigner des vaches du Simmenthal. Charmée de pouvoir s'entretenir d'une contrée qu'elle aime avec un homme qu'elle suppose parlager tout son enthousiasme, elle l'aborde en lui disant :

— Ah ! que c'est un beau pays que la Suisse !

— Oui, madame, lui répond naïvement le montagnard, c'est un fameux pays pour les bêtes à cornes !

EN DEVISANT DU BON VIEUX TEMPS

Fin.

Chacun la sienne.

REVENONS maintenant à nos moutons, ou plutôt à nos bateliers réunis à la *Medze*.

L'*Allumette* ayant terminé le récit de ses tribulations, la conversation s'anima par des libations répétées, ce fut à qui se vanterait de prouesses plus fortes, plus extravagantes, plus impossibles les unes que les autres.

Le *Gros Capitaine* de la *Michaude*, de Genève, racontait, par exemple, qu'en partant de cette dernière ville par un vent terrible, et en passant sur les piquets qui traversaient des Pâquis aux Eaux-Vives, une pièce du fond de sa barque fut enlevée, mais qu'il n'y entra point d'eau jusqu'à son arrivée à Morges, tant la rapidité de la course était grande !

Le père *Cela là*, de Rolle, mettait en parallèle un fait non moins extraordinaire. Parti de Genève par une tempête affreuse, sa barque passa sur la pointe d'Yvoire avec une telle impétuosité qu'il eut à peine le temps de s'en apercevoir, et que les cailloux qui se trouvaient sur son passage étaient rejetés jusqu'à moitié lac.

Vint le tour de *Tiaver*. Parti de Villeneuve avec le brigantin de son père, chargé à fond de quatre gros blocs de marbre de St-Triphon, il fut surpris, vis-à-vis de la *Veveyse* par une bourrasque de *Vaudsire* d'abord et de vent ensuite, qui l'obligea de se retourner et de se diriger sur le Tré. Pendant ce trajet de retour, son brigantin était balayé par d'immenses vagues qui mettaient en mouvement les blocs dont il était chargé. Le bruit que ceux-ci faisaient en s'entre-choquant était si fort qu'il fut entendu jusqu'à St-Triphon. Arrivé au Tré, avec de nombreuses avaries, quelle ne fut pas la joie de *Tiaver* en trouvant le fond du *naviot* (petit bateau de sauvetage) rempli de truites que la violence de la tempête avait égarées !

Les bateliers aiment à faire des tours et à s'en vanter. Un d'entr'eux raconta, entr'autres, qu'ayant permis à un remouleur de traverser le lac sur son bâtiment, il lui avait fait porter sa meule pendant tout le trajet, prétextant que la barque aurait ce poids de moins, ce que le pauvre remouleur avait parfaitement cru et exécuté. Dans une autre circonstance, il avait accepté le passage de quelques individus, à la condition qu'il s'aideraient à faire marcher le bateau en tirant une corde fixée à l'arrière.

Le naufrage du « Perroquet ».

Pour terminer, permettez-moi, mesdames et messieurs, de vous raconter en quelques mots le naufrage du *Perroquet*, dont je n'ai fait que citer le nom en passant.

La construction du *Perroquet* était si défectueuse, sa forme si étrange, qu'il était sans cesse l'objet de quolibets et de plaisanteries de la part des bateliers et des riverains. Mais, empressons-nous de dire, pour la réputation de notre lac, que ce bateau était valaisan, et ne sortait point des chantiers de Jean-Paul. Il appartenait au nommé Roc, du Bouveret, où il avait probablement été construit, et il cabotait pour son malheur dans la partie la plus dangereuse du lac, c'est-à-dire du Bouveret à Ouchy.

Nous n'énumérerons point ici les nombreux défauts du *Perroquet* ; qu'il nous suffise de dire qu'il réunissait à merveille toutes les conditions nécessaires pour tourner. Son *naviot* était une Rossinante, et ses bateliers vêtus de longs habits de drap roux du Valais, et de gros